



Procès-verbal du conseil d'établissement
de l'école Sainte-Anne

Document 2019 - 04

SÉANCE ORDINAIRE

Quatrième réunion du conseil d'établissement de l'école Sainte-Anne tenue à l'école Sainte-Anne, 1202, rang Bord de l'eau, Sainte-Anne-de-Sabrevois, le premier jour de mai 2020 et à laquelle sont présents :

Présences : Directrice : Madame Caroline Benoît
Parents : Mesdames Lili Cusson-Vanier, Sophie Baril et Nancy Lapointe et Agathe Roy.
Monsieur Marc-André Jetté.
Soutien : Madame Cindy Marsolais, secrétaire d'école
Enseignants : Mesdames Mélanie Bellemare, Laurence Michaud et Monsieur Patrick Gagné.

Absents :

CESTA20-05-01
034

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Lili Cusson-Vanier fait l'ouverture de l'assemblée à 9h04..

2. PÉRIODE DE QUESTIONS AU PUBLIC :

Il n'y a pas de questions.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Caroline Benoit

Que l'ordre du jour soit accepté en ajoutant le point suivant :

06. Informations;

6.1 Réouverture des écoles le 11 mai 2020;

01. Présence et ouverture de la réunion;

02. Période de questions au public;

03. Lecture et adoption de l'ordre du jour; (adoption)

04. Approbation;

4.1 Grille-horaire 2020-2021;

4.2 Journée pédagogique mobile;

4.3 Renouvellement du service de cafétéria;

05. Consultation;

5.1 Établissement des principes d'encadrement de la contribution financières des parents (cahiers d'exercices et effets scolaires);

06. Informations;

6.1 Réouverture des écoles le 11 mai 2020;

07. Levée de l'assemblée.

Approuvé par Madame Mélanie Bellemare.

CESTA20-05-01
035



Procès-verbal du conseil d'établissement
de l'école Sainte-Anne

CESTA20-05-01
036

4. APPROBATION

4.1 Grille-horaire 2020-2021

La direction explique le document qu'elle nous a envoyé. Dans l'horaire proposé, l'école se terminera à 15h10 et une récréation est ajoutée en après-midi de 13h55 à 14h15.

Il est proposé par Madame Lili Cusson-Vanier
Que l'horaire 2020-2021 soit acceptée telle quel.

Approuvée à l'unanimité

CESTA20-05-01
037

4.2 Journées pédagogiques mobiles

L'équipe école ont décidé de mettre les journées pédagogiques mobiles le 10 mai 2021 et le 18 juin 2021. Les enseignants préfèrent expliquent qu'ils préfèrent les mettre en fin d'année ainsi s'il y a des tempêtes, et que les force majeure sont prises, il leur reste les journées mobiles.

Il est proposé par Monsieur Patrick Gagné
Que les journées pédagogiques mobiles soient acceptées les jours choisis par les enseignants.

Approuvée par Laurence Michaud.

CESTA20-05-01
038

4.3 Renouvellement de la cafétéria

Madame Lili Cusson-Vanier mentionne qu'elle n'a ni mauvais ni bon commentaire sur le service des repas-chaud. Madame Cindy Marsolais questionne uniquement l'incertitude de pouvoir offrir le service en raison des nouvelles mesures dans les écoles.

Il est proposé par Madame Cindy Marsolais
Que nous continuons le service de repas-chaud si la santé publique le permet en septembre.

Approuvée par Agathe Roy.



Procès-verbal du conseil d'établissement
de l'école Sainte-Anne

CESTA20-05-01
039

5. CONSULTATION

5.1 Établissement des principes d'encadrement de la contribution financière des parents (cahiers d'exercices et effets scolaires)

La direction explique les documents qui ont été remis par courriel aux membres du conseil d'établissement. Elle explique également les possibles enjeux de la pandémie sur les coûts des cahiers et des reprographies.

Il est proposé par Madame Cindy Marsolais
Qu'un montant de 85,00\$ soit approuvé.

Approuvé à l'unanimité.

6. APPROBATION

6.1 Réouverture des écoles le 11 mai 2020

Madame Caroline Benoit explique que toutes les classes ont été réaménagées afin de respecter la distanciation physique. Les membres du personnel ont été séparés dans des comités afin de mettre en place toutes les mesures exigées par la santé publique. Il y aura également des vidéos que les enfants pourront voir afin de modéliser les nouvelles règles.

Les spécialistes remplaceront dans les classes si nous en avons besoin et cela aidera à la stabilité dans les classes. À l'heure de cette réunion, aucun enfant a été changé de groupe.

7. LEVÉE DE LA RÉUNION

Il est proposé par Madame Lili Cusson-Vanier
Que la séance soit levée à 9 h 58.

Approuvé par Madame Mélanie Bellemare

CESTA20-05-01
040

Caroline Benoit
Directrice
École Sainte-Anne

Lili Cusson-Vanier
Présidente du conseil d'établissement
École Sainte-Anne



|